



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMU  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉ**

Envoyé en préfecture le 31/05/2018  
Reçu en préfecture le 31/05/2018  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20180522-2018\_05\_099-DE

**SÉANCE DU 22 MAI 2018**

**2018-05-099 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 16 mai 2018**

L'an deux mille dix-huit le vingt deux mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle polyvalente - 44 avenue de Libourne à Vayres (33870), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Gérard MUSSOT , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Michel FOULHOUX , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Dominique BERNESCUT , Armand BATTISTON , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Jean Claude ABANADES, Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADÉ, Philippe FAURT, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, James SEYNAT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard MOULINIER pouvoir à Annie POUZARGUE, Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Georges DELABROY, Agnès SEJOURNET pouvoir à Thierry MARTY

-----  
Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance  
-----

## TRANSPORTS

# DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION RÉSEAU DES TRANSPORTS URBAINS : INDEMNISATION SUITE À RÉSILIATION POUR MOTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Sur proposition de Madame Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente en charge des transports,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'Ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession ;

Vu le Décret n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession ;

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) ;

Vu l'avis du Bureau communautaire du 17 mai 2018,

Vu le contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau des transports urbains entre la Ville de Libourne et la Société des Transports Libournais (STL) conclu en date du 28 décembre 2009 et notamment son article 36 ;

Vu l'avenant n°3 du contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau des transports urbains entre la Ville de Libourne et la Société des Transports Libournais (STL) en date du 12 mars 2012 actant la substitution de la Communauté d'agglomération du Libournais à la commune de Libourne ;

Vu la délibération de la Communauté d'agglomération du Libournais en date du 3 avril 2018 actant la résiliation anticipée de 4 mois pour motif d'intérêt général en application de l'article 36 du contrat avec un nouveau terme fixé au 31 août 2019 ;

Considérant que l'article 36 du contrat dispose que, dans l'hypothèse d'une résiliation pour motif d'intérêt général, le délégataire a droit à être indemnisé du gain manqué, des surcoûts engendrés par la résiliation ainsi que de la valeur non amortie des biens qu'il a fournis.

Les échanges avec le délégataire ont permis de fixer l'indemnité de résiliation à 87 715 €. Cette indemnité couvre notamment le gain manqué ainsi que les charges incompressibles telles que les assurances, les frais généraux, les frais de pôle, les frais de siège, frais informatiques, les loyers...

Conformément à l'article 36 du contrat, ce montant sera versé au délégataire dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de prise d'effet de la résiliation.

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de valider le montant de l'indemnisation à verser à la Société des Transports Libournais au titre de l'indemnité de résiliation conformément à l'article 36 de la Convention de délégation de service public soit 87 715 €,
- d'inscrire les crédits nécessaires au Budget Annexe Transport 2019
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 31 mai 2018  
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

Envoyé en préfecture le 31/05/2018  
Reçu en préfecture le 31/05/2018  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20180522-2018\_05\_100-DE

**SÉANCE DU 22 MAI 2018**

**2018-05-100 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 16 mai 2018**

L'an deux mille dix-huit le vingt deux mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle polyvalente - 44 avenue de Libourne à Vayres (33870), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Gérard MUSSOT , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Michel FOULHOUX , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Dominique BERNESCUT , Armand BATTISTON , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIFE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Jean Claude ABANADES, Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADÉ, Philippe FAURT, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, James SEYNAT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard MOULINIER pouvoir à Annie POUZARGUE, Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Georges DELABROY, Agnès SEJOURNET pouvoir à Thierry MARTY

-----  
Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance  
-----

## TRANSPORTS

# DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU RÉSEAU DES TRANSPORTS URBAINS : MISE À JOUR DU CONTRAT SUITE À RÉSILIATION POUR MOTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Sur proposition de Madame Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente en charge des transports,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'Ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession ;

Vu le Décret n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession ;

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) ;

Vu le contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau des transports urbains entre la Ville de Libourne et la Société des Transports Libournais (STL) conclu en date du 28 décembre 2009 avec un terme prévu au 31 décembre 2019 ;

Vu l'avenant n°3 du contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau des transports urbains entre la Ville de Libourne et la Société des Transports Libournais (STL) en date du 12 mars 2012 actant la substitution de la Communauté d'agglomération du Libournais à la commune de Libourne ;

Vu la délibération de la Communauté d'agglomération du Libournais en date du 3 avril 2018 actant la résiliation anticipée de 4 mois pour motif d'intérêt général en application de l'article 36 du contrat avec un nouveau terme fixé au 31 août 2019 ;

Considérant que la résiliation anticipée de la convention de délégation de service public entraîne des modifications des annexes :

- Mise à jour du projet d'inventaire B - biens fournis apportés par le délégataire (annexe 6) :
  - le montant de la Valeur Nette comptable des biens repris s'élève à 298 550,31 €.
- Modification du compte d'exploitation pluriannuel (annexe 9) :
  - le montant des Recettes de Fréquentation Valorisées s'élève sur 8 mois à 158 886 €,
  - le montant de la Contribution Forfaitaire sur Exploitation s'élève sur 8 mois à 671 574 €,
  - le montant de la Contribution Forfaitaire sur Investissement s'élève sur 8 mois à 60 375 €,Ce montant tient compte des contributions forfaitaires effectivement versées sur la durée du contrat.

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver la mise à jour des annexes 6 et 9 ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document afférent.

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Sous-Préfecture  
et de la publication, le 31 mai 2018  
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération  
peut faire l'objet d'un recours pour excès de  
pouvoir devant le Tribunal administratif de  
Bordeaux dans un délai de deux mois à compter  
de sa publication et de sa réception par le  
représentant de l'Etat

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais

